



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15599>

Département(s) de publication : **49, 44, 85**

Annonce n° **24-15599**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Cholet

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture et vérification des extincteurs (2024-2028) - Groupement de commandes

**Description** : Le marché porte sur la fourniture et la maintenance des extincteurs présents dans les différents bâtiments communaux et les véhicules de la Ville de Cholet, du Centre Communal d'Action Sociale de Cholet (CCAS), de Cholet Agglomération, du Centre Intercommunal d'Action Social du Choletais (CIAS) et plus précisément sur : • l'entretien périodique et la vérification des différents matériels dans les bâtiments et véhicules effectué sur la base de forfait par type de matériel, • le rechargement des appareils après utilisation, • l'installation des matériels dans les nouveaux locaux, • le remplacement à neuf des matériels vétustes et le dépôt de ces matériels du Centre Technique Municipal afin qu'ils soient utilisés dans le cadre de formation, • le dépannage sur appel des différents matériels, • la création, ou la modification de plans d'intervention, • la tenue de registre de sécurité incendie, • la reprise et réforme des extincteurs (réformés ou HS). Lors des entretiens périodiques ou des dépannages, le remplacement des pièces sera effectué à neuf et d'origine. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de récupérer les pièces ou matériels remplacés. Le pouvoir adjudicateur conserve le choix, à l'occasion d'un dépannage et après diagnostic et valorisation des coûts, de procéder à la réparation ou d'opter pour un remplacement à neuf du matériel. Le prestataire devra solliciter le membre du groupement pour savoir quelle option est à privilégier. La liste des bâtiments et du matériel actuellement installé sont précisées à l'annexe technique. Celles-ci sont susceptibles d'évoluer pendant la durée du marché.

**Identifiant de la procédure** : 48559d43-a3d0-49ee-b1e9-304ed07230b1

**Identifiant interne** : 24\_CA\_extincteurs

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée :** No

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 51700000 Services d'installation de matériel de protection contre l'incendie

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Fourniture et vérification des extincteurs (2024-2028)

**Description :** Le marché porte sur la fourniture et la maintenance des extincteurs présents dans les différents bâtiments communaux et les véhicules de la Ville de Cholet, du Centre Communal d'Action Sociale de Cholet (CCAS), de Cholet Agglomération, du Centre Intercommunal d'Action Social du Choletais (CIAS) et plus précisément sur : • l'entretien périodique et la vérification des différents matériels dans les bâtiments et véhicules effectué sur la base de forfait par type de matériel, • le rechargement des appareils après utilisation, • l'installation des matériels dans les nouveaux locaux, • le remplacement à neuf des matériels vétustes et le dépôt de ces matériels du Centre Technique Municipal afin qu'ils soient utilisés dans le cadre de formation, • le dépannage sur appel des différents matériels, • la création, ou la modification de plans d'intervention, • la tenue de registre de sécurité incendie, • la reprise et réforme des extincteurs (réformés ou HS). Lors des entretiens périodiques ou des dépannages, le remplacement des pièces sera effectué à neuf et d'origine. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de récupérer les pièces ou matériels remplacés. Le pouvoir adjudicateur conserve le choix, à l'occasion d'un dépannage et après diagnostic et valorisation des coûts, de procéder à la réparation ou d'opter pour un remplacement à neuf du matériel. Le prestataire devra solliciter le membre du groupement pour savoir quelle option est à privilégier. La liste des bâtiments et du matériel actuellement installé sont précisées à l'annexe technique. Celles-ci sont susceptibles d'évoluer pendant la durée du marché.

**Identifiant interne :** 24\_CA\_extincteurs

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 51700000 Services d'installation de matériel de protection contre l'incendie

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Montant maximum annuel : Ville de Cholet : 75 000 € HT Cholet Agglomération : 50 000 € HT CIAS : 10 000 € HT CCAS : 6 000 € HT

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations (100 %) apprécié au vu d'une grille préalablement établie, sur la base du nombre prévisionnel d'appareils et de vérifications et des prix portés sur le bordereau des prix

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 12/03/2024 à 12:15

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En revanche, à l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur impose que le groupement d'opérateurs économiques adopte la forme juridique d'un groupement solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre en application de l'article R2142-22 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R.2142-21 1° du Code de la Commande Publique. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article R.2142-21 2° du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : L'accord-cadre à bons de commande, sans montant minimum et avec montant maximum, est passé pour une période d'un an à compter de la notification ou au plus tôt le 25 mai 2024. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse, par période de 12 mois, sans pouvoir excéder une durée maximale de 4 ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif

**Numéro d'enregistrement** : 17350111500864

**Adresse postale** : 6 allée de l'Île Gloriette BP 24111

**Ville** : Nantes cedex 01

**Code postal** : 44041

**Subdivision pays (NUTS)** : Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nantes@juradm.fr

**Téléphone** : 0240994600

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de Cholet

**Numéro d'enregistrement** : 21490099500017

**Ville** : Cholet

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : marches-contrats@choletagglomeration.fr

**Téléphone** : 0244092690

**Profil de l'acheteur** : <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 4aba6d71-c149-4bdf-b696-eff15ac14f82 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 08/02/2024 à 09:28

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 08/02/2024